



Vénissieux

SYNDICAT SUD CT VENISSIEUX

17 avenue Pierre Semard

Vénissieux 69200

Tel: 04 72 21 62 77

Permanence le mardi matin

Contact Syndical : 0674187680

E-Mail : sudvenissieux@yahoo.fr

VENISSIEUX LE 8 SEPTEMBRE 2010

Sommaire

- « Pour la culture Vénissieux s'engage »... Le syndicat SUD CT aussi !
- Médiathèque : pour une négociation unitaire
- Retraites
- Invitation à l'inauguration du local

CAP PLEIN SUD

Le journal des salariés de la ville de Vénissieux édité par
SUD CT VENISSIEUX

« Pour la culture, Vénissieux s'engage »... Le syndicat SUD-CT aussi !

La ville affiche sa volonté de s'engager pour la culture. Les agents administratifs qui la font vivre dans les établissements de Vénissieux reconnaissent la nécessité de cet engagement.. Ils le font vivre par leur travail quotidien.

Le syndicat SUD, à l'écoute des salariés de ce secteur d'activités voudrait participer à cette volonté d'engagement par des propositions faites depuis des mois et jusqu'ici restées sans réponses :

1. Transformation d'un emploi administratif au théâtre de Vénissieux d'un CDD (dans le cadre d'un CUI) qui se termine le 31/12/2010 en emploi permanent et non précaire conformément à la nature du poste autrefois occupé par un agent administratif de la ville.
2. Respect du principe : « à travail égal, salaire et grade égal » pour les enseignants d'arts plastiques
3. Examen et résolution de divers conflits demeurés sans solution à la médiathèque
4. Transformation d'un emploi précaire à l'administration de l'école de musique en emploi permanent (qu'autorise un décret de juillet 2007)
5. Examen des possibilités de résorption des emplois précaires de l'enseignement des musiques actuelles à l'Ecole de Musique
6. Attribution de titres de restauration à l'ensemble des salariés du secteur culturel comme aux autres salariés de la ville.

SUD attend des réponses concrètes à ces propositions. Les salariés sont las d'attendre des promesses d'entrevue qui ne viennent jamais. Le syndicat SUD s'engage à déposer un préavis de grève si des délais raisonnables de réponses ne lui sont pas donnés.

Le préavis sera levé si des propositions de dates de rencontre et de négociation sont clairement annoncés



Médiathèque : Pour une négociation unitaire

Le syndicat SUD a pris connaissance de la lettre ouverte du syndicat CGT des cadres de la médiathèque adressée à Mme le Maire.

Nous partageons sa demande d'ouverture de négociations avec l'ensemble du personnel.

Par contre nous regrettons l'absence, dans ce courrier, de propositions concernant les problèmes d'encadrement, de gestion des ressources humaines et d'organisation du travail qui sont à l'origine des conflits et des « dysfonctionnements » (que nous appelons, nous, une politique délibérée de gestion) qui affectent depuis de nombreux mois la médiathèque (et d'autres établissements culturels de la ville).

Nous proposons donc à nos partenaires syndicaux une rencontre pour définir ensemble des propositions alternatives à la gestion actuelle de la médiathèque et de ses différents services et de les soumettre en AG à l'ensemble du personnel pour, sur cette base, rencontrer ensuite, ensemble la direction générale de la ville et celle des affaires culturelles.

Le syndicat SUD regrette par ailleurs que Mme Peytavin n'ait pas tenu sa promesse de rencontrer l'ensemble du personnel de la médiathèque. Vu « l'engagement » que la ville développe dans ce secteur il aurait été bon de la part de la direction de la ville d'y associer les personnels sans lesquels cet « engagement » ne resterait qu'un vœu pieux !

Par ailleurs, un tract CGT remarque pertinemment que le nombre de délégués de SUD à la CAP (un seul poste titulaire) est insuffisant pour permettre un vote efficace en CAP.

Est-ce un appel à renforcer notre syndicat et sa présence en commissions paritaires ?

Facile de critiquer la « chaise vide » de SUD pour un syndicat qui a exercé pendant des années un monopole totalitaire de représentation des salariés dans les commissions paritaires !

Nous notons cependant qu'il juge indispensable l'expression de notre petite voix différente !

Nous renouvelons donc notre proposition de définir de manière intersyndicale les propositions à faire en commissions paritaires avant le vote [La responsabilité a organiser le débat démocratique chez les représentants du personnel dans les instances paritaires relève du secrétaire adjoint (CGT)]. Nous ne commentons pas les votes de la CGT. Nous commentons la politique locale de gestion de la direction.

C'est plus utile et plus unitaire !!!!!!!!!!!!!!!



Je participe, j'adhère

Nom Prénom

Adresse personnelle

Téléphone personnel (facultatif) Fax

E-mail Fax

Adresse professionnelle :

Téléphone de service Fax

E-mail

Statut droit public

Titulaire Grade
ou stagiaire catégorie A B C

Non titulaire (contractuel) Durée du contrat

Emploi occupé

Assistante maternelle

Statut droit privé

CDI CDD CES

CEC Emploi jeune Assistante maternelle

Cocher les cases correspondantes

Indice majoré : Salaire net mensuel :

Montant de la cotisation :

Employeur

Date Signature

Retraites

Déclaration Bureau National de SOLIDAIRES du 9 septembre 2010

Réunissant une quarantaine de fédérations et syndicats nationaux, le Bureau national de l'Union syndicale Solidaires s'est tenu le 9 septembre et a adopté la déclaration suivante :

L'Union syndicale Solidaires souligne le succès de la journée nationale de grèves et de manifestations du 7 septembre. Salarié-e-s du privé et du public, chômeurs/ses, jeunes, retraité-e-s, ont exprimé leur colère et leur rejet d'un projet de loi injuste, inefficace, aggravant encore les inégalités.

Le rapport de force créé le 7 permettait une suite rapide, pour faire céder le gouvernement.

Le gouvernement veut imposer un calendrier très serré pour faire passer en force sa contre-réforme. Il met les salariés et les organisations syndicales au défi d'assumer un affrontement social majeur. L'Union syndicale Solidaires considère que les organisations syndicales, ensemble, ont la responsabilité de relever ce défi. Pour cela, la meilleure stratégie aurait été de s'appuyer sur le succès du 7 septembre pour rebondir rapidement et ainsi accélérer la montée en puissance des mobilisations : c'est pourquoi Solidaires a proposé un nouvel appel national à des grèves et manifestations dès le 15 septembre. Une majorité d'organisations syndicales en a décidé autrement. Le Bureau national de l'Union syndicale Solidaires confirme la non-signature, la veille, de la déclaration commune de 6 organisations syndicales.

Pour l'Union syndicale Solidaires, la suite de la puissante journée de grèves et manifestations du 7 septembre ne pouvait être, comme le dit le communiqué des 6 organisations, des « actions dans les départements et circonscriptions » le 15, pour « interpeller les députés » ... qui ce jour-là seront à l'Assemblée nationale pour le vote de la loi.

L'Union syndicale Solidaires réaffirme que les annonces gouvernementales du 8 septembre ne correspondent absolument pas aux enjeux. Nous nous félicitons que toutes les organisations syndicales partagent cette analyse.

L'Union syndicale Solidaires appelle à poursuivre la lutte pour le retrait de ce projet de loi, et pour des améliorations de la protection sociale. **Nous voulons gagner cette bataille pour nos retraites : c'est possible en imposant un autre partage des richesses produites que celui réalisé aujourd'hui.**

Le 15 septembre, à Paris, nous mettrons la pression, directement sur l'Assemblée nationale !

Six organisations syndicales ont décidé **de repousser la prochaine journée nationale de grèves et manifestations au 23 septembre**. Nous regrettons ce refus de « battre le fer quand il est chaud », mais nous en prenons acte et réaffirmons notre volonté de tout faire pour que les salarié-e-s gagnent le bras de fer engagé par le gouvernement. C'est pourquoi l'Union syndicale Solidaires sera partie prenante de la journée de grèves et de manifestations du 23 septembre.

L'Union syndicale Solidaires appelle à une très forte mobilisation nationale le 23 septembre.

Un mouvement de grève générale demeure nécessaire pour gagner. Il faut le construire avec les collectifs militants de toutes les organisations qui le souhaitent, avec l'ensemble des salarié-e-s : partout dès maintenant, organisons des réunions publiques, des assemblées générales, pour en discuter la mise en œuvre.

Ensemble, nous allons gagner le retrait de ce projet de loi néfaste !



Le 28 septembre 2010
SUD CT Vénissieux fête son nouveau local

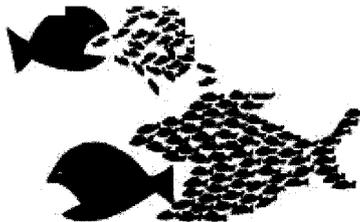
Invitation

**Cinq ans déjà !... un petit local flambant neuf...
et un certain actif syndical !**

**Nous vous invitons à venir marquer cet événement lors de
l'inauguration de notre local syndical SUD CT Vénissieux**

Le 28 septembre 2010 à 12h00

17 Avenue Pierre Semard 69200 Vénissieux



C'EST TOUS ENSEMBLE

QU'IL FAUT LUTTER !!!!